

N°	Quartier	Date	Demande arrivée par quel biais	Objet	Réponse de la Municipalité	Date d'envoi de la réponse
1	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Les commerçants du marché arrivent tôt et font du bruit en s'installant. A partir de quelle heure les commerçants peuvent-ils arriver et s'installer ? Qui contrôle ?	Le règlement intérieur des marchés du Mail et de Mozart autorisent l'installation des forains à partir de 6 heures du matin. Le placier, salarié de l'entreprise SOMAREP (nouveau délégataire des marchés forains depuis le 1er octobre 2016) en assure le contrôle. Monsieur le Maire a vérifié lui-même les pratiques en se rendant sur le marché à 5 heures du matin. Un rappel des horaires sera à nouveau fait lors de la prochaine commission des marchés forains.	18/02/2017
2	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Parking rue Charles de Gaulle et Clément Ader (autour de l'église) : demande de zone bleue et place handicapée supplémentaire.	Un recensement des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite a été fait par les services municipaux. Compte tenu du nombre important de celles-ci, une étude est menée au cas par cas et la demande doit être adressée par les personnes intéressées auprès de M. le Maire.	18/02/2017
3	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Incivilités devant le stade et le long du tram : rodéo de motos sur la voie du tram, regroupements de jeunes bruyants dans les gradins du stade et sur les terrains multisports. Des jeunes montent sur le toit du gymnase. Les habitants qui interviennent se font insulter. Que faire ?	Les faits de rodéo moto sur la voie du Tram ont eu lieu une fois et la vidéoprotection a permis d'identifier une personne. Un rappel à l'ordre a été fait par M. le Maire. Concernant les jeunes, la Police municipale intervient régulièrement et procède à des verbalisations pour tapage. Des rondes quotidiennes sont organisées par la Police municipale et il convient de prévenir la Police municipale ou Nationale via le 17. Nous espérons que la justice prendra des mesures.	18/02/2017
4	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Aires de jeux du quartier utilisées la nuit et jeux de ballons. Certains habitants qui sont au pied de ces aires de jeux subissent des représailles. Demande: Afficher des horaires d'ouverture des parcs (été, hiver) et, si possible, les fermer la nuit.	Les nuisances décrites se déroulent dans un parc d'une résidence privée et ne sont pas signalées aux services de Police qui n'ont par ailleurs pas constaté ces faits malgré les rondes régulières la nuit.	18/02/2017
5	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Les commerces de restauration du Mail posent problèmes: Les clients se mettent en double file et bloquent la circulation. Ils sont bruyants tard le soir.	Comme annoncé en réunion publique, la Municipalité étudie la possibilité de fermer cette contre-allée.	18/02/2017
6	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Les voitures circulent rapidement sur la rue qui passe devant la poste (allée du Mail). Les gens ne traversent pas obligatoirement aux passages piétons. C'est dangereux. Est-il possible d'y mettre un ralentisseur ?	L'existence du passage piéton est bien matérialisée et il relève de la responsabilité et civisme des piétons de les emprunter. Des contrôles radar organisés à ce niveau n'ont pas mis en évidence des vitesses élevées et un plateau surélevé existe déjà vis à vis du front du centre commercial. Toutefois, pour renforcer la sécurité dans cette zone, un ralentisseur sera implanté.	18/02/2017
7	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Les poubelles devant carrefour Market débordent le samedi, jour de marché, et ne sont vidées que le mardi. Est-il possible de les vider plus souvent surtout le weekend ?	Une réflexion est en cours pour régler ce problème afin de voir si cette prestation peut être rajoutée dans les marchés de nettoyage de la Ville.	18/02/2017
8	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Square rue Paulhan inutilisé, peut-on y mettre du gazon ou autre ?	Afin de bien localiser le square, serait-il possible d'avoir une photographie de l'endroit ?	18/02/2017
9	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Des camions qui livrent les commerces du mail ne passent pas par l'avenue Roland Garros, et entrent en marche arrière par la rue Paulhan. Il y a pourtant une sens de circulation. Ces poids lourds occasionnent du bruit tôt le matin. Qui s'occupe de ce tunnel ?	Un rappel sera fait aux copropriétaires (la SEMIV et le centre commercial). Néanmoins, nous avons proposé de fermer le souterrain. La seule entrée possible serait alors par l'avenue Roland Garros.	18/02/2017
10	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Des poids lourds passent dans l'allée du mail et manœuvrent en force dans le virage face au Carrefour Market. Peut-on mettre un panneau d'interdiction à l'entrée de la rue pour ces camions trop longs ?	Seuls les camions de plus de 3,5 tonnes assurant une desserte locale sont autorisés à circuler dans Vélizy-Villacoublay. Toutefois, la législation prévoit une réglementation sur le tonnage des véhicules mais pas la longueur. Une étude va être menée par les services municipaux pour limiter le tonnage maximum des poids lourds sur l'ensemble du territoire vélizien.	18/02/2017
11	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Rue du capitaine Fonck, le parking moto est insuffisant.		18/02/2017
12	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Les gens souhaitent être informés avant les travaux, surtout ceux occupant des places de parking. Peut-on faire des affichages pour prévenir au moins une semaine avant la neutralisation ?	Les arrêtés informant de la prochaine neutralisation des places de parking sont normalement affichés une semaine avant le début des travaux sauf urgence.	18/02/2017
13	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Les bacs à plantations sur la place de l'Aviation ne sont plus utilisés, un est cassé. Peut-on les enlever ?	Les bacs en bois sont des jardins partagés mis à la disposition du public pour planter et partager la collecte. Une réflexion va être menée sur le maintien ou non de ces bacs.	18/02/2017
14	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Les espaces verts et la chaussée devant l'immeuble 5 rue Paulhan sont mal entretenus. Qui peut intervenir ?	La société titulaire du marché a été alertée. Toutefois, afin d'être en conformité avec la loi "Zéro Phyto" adoptée l'an passé et interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts au 1er janvier 2020, les services municipaux doivent maintenant procéder à un désherbage manuel qui nécessite que les mauvaises herbes soient plus "avancées" pour les détruire.	18/02/2017
15	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Le parking provisoire du stade peut-il être mieux entretenu, goudronné par exemple ?	Cette demande va être étudiée et le Conseil de quartier sera tenu informé.	18/02/2017
16	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Le passage piétons sans feu entre la station de tram Wagner et le carrefour de l'église est très dangereux. Peut-on mettre un feu sur ce passage piétons ? Si ce n'est pas possible, est-il possible de surélever ce passage piétons pour que les voitures ralentissent ?	Cette demande va être étudiée et le Conseil de quartier sera tenu informé.	18/02/2017

N°	Quartier	Date	Demande arrivée par quel biais	Objet	Réponse de la Municipalité	Date d'envoi de la réponse
17	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Rue Clément Ader il n'y a pas de trottoir pour les piétons entre la rue Guynemer et l'espace Mermoz. Les piétons circulent sur le parking. Peut-on envisager de faire un couloir piétons le long du mur des pavillons sur le bord du parking ?	Possibilité de dévier les piétons pour leur faire traverser la rue car pas de possibilité le long de la clôture.	18/02/2017
18	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Carrefour dangereux entre la rue Clément Ader et la rue Guynemer (sortie de parking). Peut-on placer un miroir au niveau du stop ?	La Municipalité n'est pas favorable à la pose de miroirs.	18/02/2017
19	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	L'accès à la Pointe Ouest va être clôturé aux non-résidents car il y a beaucoup de passage et c'est une résidence privée. L'entrée actuelle en bas de la passerelle sera fermée et il faudra passer par l'escalier à gauche. Hors c'est aussi l'accès piétons pour la Cour Roland. Est-il possible d'aménager une descente pour les poussettes et les vélos et envisager les travaux avant la clôture de la résidence ?	Une réflexion est actuellement en cours pour que la voie d'accès à la société Sopnea devienne une rue publique afin de permettre de rejoindre la Cour Roland en toute sécurité.	18/02/2017
20	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Le feu piétons pour traverser l'avenue Louis Breguet en face de la passerelle est trop court. Peut-on allonger le temps du feu ?	Ce feu régle la circulation du Tram et des véhicules et sa temporisation est calculée avec l'ensemble des feux du Tram.	18/02/2017
21	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Des voitures se garent sur le trottoir rue Paulhan dans le virage face aux 17 et 21 . Peut-on mettre des barrières qui empêcheraient les voitures de monter sur ce trottoir ?	La Police municipale surveille cet endroit et procèdera aux besoins à des verbalisations.	18/02/2017
22	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Peut-on demander à l'ONF domaniale de Meudon de débroussailler les bords des sentiers de promenade principaux et afficher le règlement et le plan de la forêt comme du côté de la forêt domaniale de Versailles?	Une demande a été faite auprès de l'ONF pour l'entretien des bords des sentiers ainsi que pour l'implantation d'un plan de la forêt. Mais, il s'agit d'une forêt d'exploitation et non d'agrément donc l'ONF entretient uniquement les voies principales permettant un accès des véhicules.	18/02/2017
23	Le Mail	10/10/2016	réunion du conseil	Peut-on trouver une solution pour que les barrières et plots neutralisant une partie du parking Mermoz sur arrêté préfectoral ne puissent pas être renversés intempestivement?	Ces dispositifs sont mis en place dans le cadre de l'état d'urgence et ont vocation à disparaître. Là encore, un manque de civisme de la population est à déplorer.	18/02/2017